



LE CHASSEUR ARDENNAIS

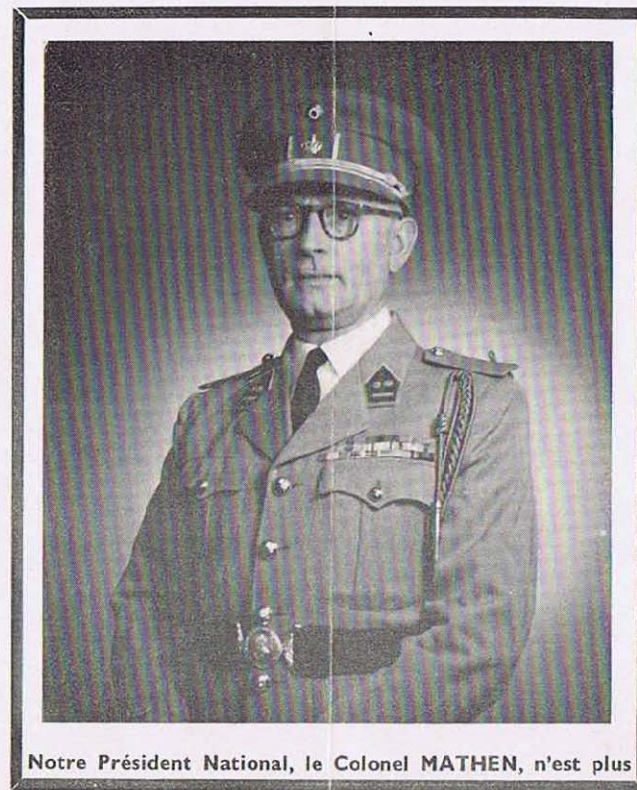
ORGANE PERIODIQUE DE LA FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Abonnement de sympathie : 20 F les quatre numéros

REDACTION, ADMINISTRATION ET PUBLICITE :

38, avenue Emile Bossaert, Koekelberg (Bruxelles 8) — Tél. 25.04.76

C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur ArdenAIS » - Bruxelles 8



Notre Président National, le Colonel MATHEN, n'est plus

CHASSEURS ARDENNAIS

Confiez votre publicité à votre bulletin

PROCUREZ LUI DE LA PUBLICITE

TARIF

Une page	F 1.000
Une demi-page	600
Un quart de page	350
Un huitième de page	200

Les demandes d'insertion doivent parvenir pour le 5 avril, le 5 août et le 5 décembre à l'Administrateur, avenue Emile Bossaert, 38, à Bruxelles 8. Les paiements se font au C.C.P. 2133.93 « Le Chasseur Ardenais », Bruxelles 8, suivant facture envoyée par l'Administrateur.

ADRESSES A RETENIR

Président National a.i.:

M. le Juge DIDIER, à Bastogne.

Secrétaire National:

V. ROBERT, 26, rue des Etangs, Linkebeek (Bruxelles).

Trésorier National:

F. CROCHET, Arlon - C.C.P. 3449.69.

SOMMAIRE

1. Le Colonel Mathen n'est plus.
2. Série Noire.
3. Fastes de nos Bataillons:
 - a) Le 1^{er} Bataillon à Spich, les 8 et 9 mai.
 - b) Le 2^e Bataillon à Vielsalm, les 22 et 23 mai.
 - c) Le 20 A à Werl.
4. Coups de boutoir.
5. Le pèlerinage à Gotten, Vinkt et Courtrai.
6. Nieupoort, cité historique.
7. Cérémonies d'hommage au Président Kennedy.
8. Le drapeau de la Fraternelle.
9. Réponse à un de la « Volksunie ».
10. Si l'on voulait vraiment...
11. La vie de la Fraternelle.

Les articles insérés n'engagent que leurs auteurs.

Notre Président National, le Colonel MATHEN n'est plus

La Fraternelle des Chasseurs Ardenais est à nouveau frappée cruellement par un fatal destin.

Son Président National, le Colonel Edouard MATHEN, n'est plus, enlevé brutalement par un mal rapide.

Il vient d'être arraché à sa famille éplorée, à ses amis, à ses anciens Chasseurs Ardenais en un moment où le dynamisme incessant et dévoué dont il faisait preuve pouvait faire croire que sa santé, compromise en 1958, était rétablie.

Edouard MATHEN est né à Arlon, le 12 décembre 1898. Après d'excellentes humanités qu'il termine en 1917 à l'Athénée de cette ville, il est arrêté par l'occupant et est prisonnier politique. Il est titulaire de la Médaille Civique 1914-1918.

Mais déjà se dessine sa vocation militaire et dès que la chose lui est possible, il s'engage comme volontaire de carrière : le 22 avril 1919, il entre comme élève au Centre des Sous-Lieutenants d'Infanterie. Il en sort en 1920 ayant déjà appris son métier et est nommé sous-lieutenant en 1921. Après un séjour au 6^{ème} de Ligne, il demande, au début de 1923, à faire partie du Détachement Belge de la Ruhr.

Il entre ensuite à l'Ecole Militaire où il parfait sa culture générale et ses connaissances militaires et, ayant acquis la qualité d'officier de l'active, il est désigné pour le 10^{ème} de Ligne qu'il rejoint en décembre 1926.

Malgré tout l'enthousiasme qu'il y déploie, la vie de garnison ne satisfait pas sa conscience, aussi Edouard Mathen demande à servir au Congo. Il y reste deux ans et rejoint son régiment en 1932 ; il est nommé capitaine peu après son retour.

Sa valeur personnelle, sa connaissance du métier, sa psychologie de la troupe jointes au sens de l'administration qu'il a développé à travers les fonctions diverses le font choisir par ses chefs comme porte-drapeau du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardenais. Dans ce rôle, il se fait remarquer par son jugement mesuré, son aménité envers ses égaux et une intégrité absolue, toutes qualités que nous retrouvons tout au long de sa vie.

Après deux ans dans cette fonction, il retourne à la troupe où il éprouve ses plus grandes joies militaires : la satisfaction de pouvoir instruire — (et ses anciens soldats se souviennent combien il était à la fois précis et nuancé, patient et dynamique) — et surtout le bonheur d'être près de « ses » hommes.

C'est dans la fonction de capitaine-commandant à la tête de la 1^{re} compagnie du 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardenais qu'il va participer à la mobilisation de 1939 et à la Campagne des Dix-huit Jours.

Une plume mieux autorisée — (celle d'un ancien de la 1^{re} Cie de 1940) — nous dépeindra certainement un jour dans des termes mieux informés quelle fut la personnalité du « Commandant » Mathen tant pendant la période de préparation à la guerre que pendant la campagne elle-même.

Cet ancien nous dira quel chef exemplaire il fut. Toujours premier levé, soucieux du bien-être de ses hommes, ne prenant son repos ou ses repas que lorsque les leurs étaient assurés ; allant visiter ses hommes partout

où ils étaient, s'inquiétant de leurs besoins matériels et familiaux, il soutenait sans cesse leur moral ; il les écoutait patiemment, trouvait une solution à leurs problèmes, puis leur expliquait en termes mesurés le comportement qu'ils devaient avoir dans des circonstances parfois très confuses. Il n'y avait à ses yeux et, par suite pour ses frères d'armes, qu'une seule solution : le devoir.

Et de la manière simple et claire que nous avons retrouvée dans ses « Mot du Président » et éditoriaux du bulletin de la Fraternelle, il exprimait exactement le rôle de chacun dans un tumulte qui devait devenir mondial.

Ses chefs, ses collègues, les officiers plus jeunes et ses hommes appréciaient au même degré son jugement tactique, son bon sens inné et la logique dont il faisait toujours preuve.

Le 10 mai 1940, il donne des ordres tels que toutes les destructions dont sa compagnie est responsable sautent, et son action, comme celle des autres chefs et de leurs soldats, est telle que le 1^{er} Régiment de Chasseurs Ardenais recevra plus tard la Croix de Guerre Française pour son comportement durant la première journée de la campagne.

Durant cette campagne, le commandant de la 1^{re} Cie économise avec soin et pitié les forces et le sang de ses hommes quand la chose est possible ; mais lorsque l'heure du « devoir » a sonné — et nous songeons à la Dendre, à l'Escaut, à Vinkt et jusqu'au dernier jour d'opération — il est partout où il doit être, payant de sa personne, et son exemple est suivi sans hésitation.

Comme la majorité des Chasseurs Ardenais, le Colonel Mathen, n'ayant pas le sentiment d'avoir été vaincu, parti en captivité, la rage au cœur, mais il s'abstint toujours de le laisser voir pour ne pas atteindre le moral de ceux qui l'entouraient.

Dès les premiers jours, et durant cinq longues années, il fit preuve d'un stoïcisme admirable et d'une foi absolue dans la victoire finale. Dans les grandes comme dans les petites choses, il restait un modèle de courage, de calme, de dignité et de modération. Il ne manquait jamais de diffuser les bonnes nouvelles, générales ou privées, qui venaient à sa connaissance.

Combien d'infortunés ou de plus jeunes n'ont pas été les heureux bénéficiaires des gestes que lui dictait son cœur : une cigarette, un morceau de pain, une douceur... Son ascétisme volontaire lui créait des réserves où il puisait sans compter pour aider ceux qui étaient, ou qui'il croyait, plus malheureux que lui.

Mais toute son action était entourée d'une telle discrétion et d'une telle modestie qu'il serait bien malaisé d'en écrire l'histoire faute de pouvoir arracher aux témoins ce que le colonel désirait voir rester secret.

Certaines circonstances cependant permettaient de pénétrer le véritable aspect de sa personnalité : c'était quand, au hasard de la conversation, — et ceux qui le connaissaient bien évitaient ces sujets — on prononçait le nom d'un de ses camarades ou de ses soldats tombés aux champs d'honneur. Alors, ceux qui l'entouraient devaient détourner leur regard : des larmes discrètes perlaient dans les yeux d'Edouard Mathen, ses lèvres fré-

MEMBRE DE LA FRATERNELLE ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle mais à quel titre ?

MEMBRE EFFECTIF (cotisation : 30 F minimum)

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous :

1^{re} ou 2^e division des Chasseurs Ardenais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch.A., le bataillon moto Ch.A., la Cie d'intendance des Ch.A., le 20 A, la Cie des canons de 47 de la P.F.N. (C47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV 12 A.

MEMBRE HONORAIRE

a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardenais tombé au champ d'honneur ou décédé des suites de maladie ou de blessure contractée en service, ou en core de sa conduite patriotique.

b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardenais combattant décédé dans les mêmes circonstances.

MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui par son dévouement et les services rendus au Service Social des Ch.A. ou à la Fraternelle des Ch.A. a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle.

Les candidatures à ce titre sont présentées par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

MEMBRE ADHERENT (cotisation 30 F minimum)

Tout militaire ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardenais. La cotisation pour cette catégorie de membres est fixée à 50 F minimum.

En moins de huit jours viennent de disparaître trois grands serviteurs de la Fraternelle : ce fut d'abord notre Président National, puis le Colonel Krack et, enfin, le Commandant Dantine.

Le Colonel Krack est décédé, à Bruxelles, à l'âge de 72 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 26 juillet, à Bourcy, dans l'intimité. Il avait fait les deux guerres dans l'infanterie et, peu après sa rentrée de captivité en 1942, il prenait le maquis dans le Luxembourg. Comme le faisaient prévoir son caractère et son tempérament, ce fut un beau soldat. Dès la formation de la Fraternelle en 1946, il assura la présidence de la Section du Brabant. En août 1949, il devint Secrétaire National en remplacement du Commandant Philippart qui avait dû démissionner pour motif de santé.

Enfin, à ces deux fonctions, il ajouta, à partir de décembre 1953, celle de rédacteur du bulletin, et sa grande puissance de travail lui permit de mener à bien ces trois activités jusqu'au moment où, en septembre 1955, il fut frappé inopinément par une affection qui aurait pu le terrasser.

Nous ne pouvons mieux faire son éloge qu'en reproduisant en partie l'article que le bulletin lui consacra à cette époque.

« Notre Colonel a néanmoins livré sa bataille avec le crac que nous lui connaissons. Aujourd'hui, par ordre de ses médecins, il se retrace dans une retraite que nous lui souhaitons bienfaisante... L'homme, tel que nous le confirme l'heureux dénouement de cette lutte, nous est assez connu pour que nous n'insistons pas sur cet aspect de sa volonté tenace et opiniâtre. Sous son impulsion dynamique, nous pouvons affirmer que la Fraternelle a connu des années particulièrement prospères. Générateur d'enthousiasme et de dévouement, ses appels pressants, toujours motivés par les sentiments les plus élevés, étaient irrésistibles. Sa forte personnalité, marquant des débats encore présents à notre souvenir, a laissé une telle empreinte que, pour longtemps encore, on peut l'affirmer, c'est dans l'esprit qu'il a développé que

Fastes de nos Bataillons

FASTES DU 1^{er} BATAILLON

LES 8 ET 9 MAI 1964. A SPICH

La cérémonie du vendredi soir est consacrée au souvenir des glorieux morts du 10^{ème} de Ligne 1914-18 et du 1^{er} Chasseurs Ardennais 1940 ; à ceux-ci sont associées la mémoire du Sous-Lieutenant Pierret et celle des deux Chasseurs, victimes d'un accident mortel lors des manœuvres de 1963.

En présence du Lieutenant-Colonel B.E.M. Godet,

la voie est tracée. Il serait impossible de retracer son activité inlassable. »

†

Nous avons appris par les journaux que le Commandant Dantine, qui habitait l'île de Ténériffe depuis des années y est décédé le 26 juillet. En 1914, il terminait ses humanités lorsque la guerre éclata. Aussitôt, il s'engagea. Désigné pour le Régiment des Carabiniers, il y fit toute la guerre. Si vous parlez d'Alphonse Dantine à un ancien de ce régiment, il vous dira : « c'était un rude combattant et un patrouilleur intrépide ». A l'Armistice, il était officier. Rappelé sous les armes en 1940, il commanda la 5^e compagnie puis le III^e bataillon du 4^e Ch.A. avec le cran dont il avait fait preuve en 1914-1918. Tous ceux qui servirent sous ses ordres sont unanimes pour dire qu'il utilisa le pouvoir qu'il détenait en tant qu'officier avec humanité, bonté et compréhension. Ces belles qualités, il les mit encore en valeur après le 28 mai. Evadé d'un convoi en partance pour l'Allemagne et rentré à Bruxelles, il imagina de créer un service de renseignements pour les familles des militaires du 4^e Ch.A. d'abord, de toutes les unités Ch.A. ensuite. Il ouvrit une permanence, s'occupa de trouver du travail aux chômeurs, aida ceux dans le besoin, etc., et petit à petit, avec l'aide d'autres Ch.A., cette simple permanence devint, sous la présidence du Général Ley, le Service Social des Ch.A. qui groupa plus de 10.000 membres et recueillit des millions qui furent distribués pour soulager les infortunes des camarades blessés, malades, réfractaires ou se trouvant dans une situation difficile, aux veuves, parents et orphelins de nos morts et aux familles des prisonniers. Le Commandant Dantine avait un cœur d'or, et lors des débuts difficiles de « sa » permanence, il lui arriva souvent de puiser dans son portefeuille.

†

A Mesdames Krack et Dantine ainsi qu'à leurs familles, la Fraternelle adresse l'expression de ses condoléances émuës.

Et les Chasseurs Ardennais, dès lors, purent compter sur leur nouveau président.

Il se donna à sa nouvelle mission, corps et âme.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons relu récemment les nombreux messages, discours et lettres qu'il écrivit ou prononça et que nous pouvons retrouver dans les bulletins des huit dernières années.

Il est impossible de rappeler ici tous les appels que lui suggérait son cœur de Chasseur Ardennais et de Belge patriote, et pour l'expression desquels il trouvait toujours la phrase simple et juste :

« Ces traditions (des Chasseurs Ardennais), c'est donc ton œuvre : elles t'imposent le devoir de les défendre et de les maintenir. »

« Je serre ta main loyale pour que tu sentes à quel point mon estime est fraternelle et ma confiance en toi inébranlable. »

A Vinkt, en 1957, parlant des victimes civiles et des Chasseurs (flamands et wallons) dormant côté à côté, il dit encore :

« Que cette fraternité et cette paix, dans lesquelles ils reposent, éclairent nos esprits, fortifient nos cœurs et nous dictent toujours notre devoir. »

*

La conscience du Colonel Mathen lui a toujours dicté clairement son devoir ; et cet appel, il l'a toujours entendu et traduit en actions. Il était soutenu par sa foi en Dieu et en la bonté humaine.

Nous pouvons hautement déclarer qu'il est tombé à son poste de combat ; mais avant de partir il nous laisse une dernière consigne qu'il nous a rappelée maintes fois : la foi dans la Patrie Belge.

Dans son dernier discours prononcé à Vinkt, il disait ces mots presque prémonitoires :

« Y a-t-il un amour plus grand que celui des hommes qui sacrifièrent leur vie par amour pour la patrie, ou dans leur désir de sauver ceux qu'ils aimaient ? »

*

Ainsi que l'a écrit le Secrétaire National dans l'annonce qu'il faisait du décès de notre cher Président :

« Nous aurions aimé voir nos dix-huit drapeaux s'incliner vers sa tombe ; nous aurions souhaité voir toutes nos sections rassemblées pour le conduire à sa dernière demeure... »

« Il a voulu quitter cette terre silencieusement, dans l'ombre et la simplicité. »

Nous avons respecté sa volonté. Mais les Chasseurs Ardennais n'oublieront pas le Colonel Mathen.

Ils prient Madame Mathen et ses chers enfants de trouver ici non seulement l'expression de leur profonde compassion dans le deuil cruel qui les a frappés mais aussi l'expression non moins profonde de l'admiration qu'ils éprouvent pour celui qui avait choisi comme devise : « Nous sommes ici-bas pour servir ».

Il laisse à tous une mémoire sans tache et son souvenir demeurera comme un exemple éloquent de droiture et de fidélité au devoir.

Mon Colonel, merci !

Un de ses anciens.

missaient légèrement et en quelques mots brefs mais plein d'émotion, il rappelait quelque souvenir précis que lui ramenait sa mémoire fidèle.

Jamais il ne parlait de lui-même.

Rapatrié le 10 juin 1945 parmi les derniers du camp de Prenzlau, notre Président reprit du service quelques mois plus tard d'abord à l'Ecole Automobile, ensuite à l'Ecole d'Armée d'Infanterie à Arlon. Dans ces différentes affectations, il put à nouveau donner la juste et pleine mesure de ses qualités de chef et de ses talents d'organisateur.

Nommé major en 1947, il fut désigné cette même année pour le 2^e Bataillon de Chasseurs à pied où il a laissé le souvenir d'un chef exigeant, mais extrêmement humain et prêchant d'exemple.

Nommé lieutenant-colonel en 1948, il rejoignit bientôt l'Ecole d'Infanterie où il devint un commandant en second soucieux d'éliminer les problèmes qui énervent le commandement et les exécutants, créant ainsi un climat favorable à l'instruction telle qu'elle doit être menée dans une école de cadres.

En 1952, le Colonel Mathen fut appelé aux hautes fonctions d'officier supérieur adjoint à l'Inspecteur Général de l'Infanterie, et quand il atteignit l'âge officiel de la retraite, il fut maintenu en service pendant deux ans encore. Cette mesure exceptionnellement rare fut une preuve supplémentaire des hautes qualités de justice, d'équité et de compétence professionnelle que ses chefs aux échelons les plus élevés avaient détectées dans la personne de notre Président.

Bien que membre de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais dès la première heure, le Colonel Mathen n'y avait jamais accepté de fonction officielle. Nombre de camarades qui le connaissaient s'en étonnaient et regrettaient de voir tant de belles qualités rester apparemment improductives.

Ils ne comprirent que plus tard, lorsque, par suite de la maladie de feu notre cher Président le Lieutenant Général Ley, le Colonel Mathen eut été prié d'accepter la présidence rendue vacante. Le Colonel Mathen avait jugé incompatibles sa fonction d'officier et un rôle actif — tel qu'il le comprenait — au sein d'un comité de fraternelle. Pour lui, il n'y eut jamais de demi-mesure.

Le 9 septembre 1956, à Libramont, le nouveau président est élu au milieu de vibrantes acclamations, puis il prend la parole et d'une voix émue mais en termes simples, il lance son premier message :

« ...Nous admettons volontiers que l'après-guerre est difficile pour tous, que l'évolution actuelle d'un monde désorienté et cherchant vainement l'entente et la paix jette un certain scepticisme dans de nombreux esprits ; mais ce que nous n'admettrons jamais, c'est qu'on mette en doute notre attachement, notre fidélité et notre foi en nous-même. »

Et il termine en ces termes :

« Ce sera mon souci constant de garder intact ce patrimoine de grandeur humaine et je le rappellerai chaque fois que ce sera nécessaire. J'ai besoin pour cela de votre aide. Je compte sur vous, amis Chasseurs Ardennais, comme j'ai toujours compté sur mes hommes, sans réserve et avec la plus grande confiance. Vous pouvez avec la même certitude compter sur moi. »

plaque apposée au monument ; cette plaque porte les noms des trois victimes des manœuvres de 1963.

Ponctué par le tir du canon, a lieu ensuite l'appel des citations de 1914-18 et de 1940 ; pour terminer cette cérémonie, c'est la sonnerie du « Last Post » avec l'apparition, au guidon de son vélo, d'un chasseur en tenue de 1940, rappel bien émouvant pour le Chef de Corps, pour le Commandant Fairon et pour les anciens qui se voient reportés vingt-quatre ans en arrière.

Le samedi 9 mai, sous les rayons ardents du soleil, le bataillon en entier est aligné face à une tribune, où ont pris place de nombreuses personnalités civiles, religieuses et militaires, parmi lesquelles : le Lieutenant Général Crahay, le Général-Major Gillet, commandant la Division, le Colonel Delvaux, commandant la Brigade, le Général Palmaers, les Colonels Remience, Lallemand, Wattiez et Goegebeur, anciens Chefs de Corps, le Colonel Mathen, Président National de la Fraternelle, etc.

Après avoir remercié les personnes assistant à la cérémonie de ce jour, le Chef de Corps rappelle les combats de 1914-18 et de 1940 ; il magnifie le sacrifice des nombreux morts de ces combats. S'adressant ensuite aux familles des soldats, il les assure que bien qu'étant très durs, les exercices et la discipline feront de hommes, avec les jeunes gens confié au bataillon.

Le Chef de Corps dépose ensuite une couronne au pied du monument. Ce geste est répété par le Colonel Mathen, au nom de la Fraternelle, et par M. Simon, Bourgmestre de la ville d'Arlon.

Ici se place une petite cérémonie toute sympathique : il s'agit de la remise par M. le Bourgmestre d'Arlon d'une mascotte. Bien entendu, c'est un jeune sanglier vivant et surtout bien grognant, capturé dans la forêt ardennaise, et qui connaît déjà sa devise, car pour résister et pour mordre il est un peu là...

A lieu ensuite la remise de la fourragère à des recrues, suivie de la prestation de serment et de la reconnaissance de nouveaux officiers.

Pendant les préparatifs du défilé, les participants sont gratifiés d'un concert-promenade de haute qualité, par la musique du 1^{er} corps. C'est ensuite l'impeccable défilé du bataillon, compagnies à pied suivies des transporteurs blindés.

Un lunch réunit ensuite tous les invités, tandis que les familles sont reçues au réfectoire des troupes.

On ne saurait trop insister sur la magnifique esprit Chasseurs Ardennais que le Lieutenant-Colonel Godet a su maintenir au sein de son bataillon ; il est vrai qu'il ne saurait en être autrement, le Colonel Godet étant un ancien du 3^{ème} Régiment de 1940 et, à ce titre, un membre effectif de la Fraternelle.

Qu'il trouve ici les remerciements bien cordiaux pour l'accueil réservé aux anciens, assistant aux cérémonies de ces deux journées. Ces remerciements vont également au Commandant Fairon, encore un ancien Ch.A. de 1940, ainsi qu'aux Capitaines Gohy et Jeanpierre qui nous reçoivent toujours vraiment en amis retrouvés.

P.R.

★

VIELSALM. LES 22 ET 23 MAI 1964

FASTES DU 3^{ème} BATAILLON

Sous un éclatant soleil mettant en valeur la magnifique région de Vielsalm se sont déroulés les fastes du 3^{ème} Bataillon.

La journée du 22 était réservée à l'hommage aux morts. C'est à Rochelival qu'était fixé le premier rendez-vous. Après l'allocution du Chef de Corps, rappelant les péripéties du combat, le monument est fleuri par le Lieutenant-Colonel Camus, par M. le Bourgmestre de Rochelival, par M. Piedboeuf, Vice-Président National au nom de la Fraternelle, et par M. Catin, Président de la Section de Vielsalm.

Tous les participants se rendent ensuite à Chabrehez, où a lieu la même cérémonie.

Le soir, dans le parc communal, la messe à la mémoire des morts des 3^{ème} et 6^{ème} Chasseurs Ardennais de 1940, est dite par M. l'Aumônier Ronvaux, en présence du Lieutenant-Colonel B.E.M. Camus, Chef de Corps, de M. Guillaume, Bourgmestre de Vielsalm, de M. Piedboeuf, Vice-Président National de la Fraternelle, de M. Catin, Président de la Section de Vielsalm, du Lieutenant-Colonel Stevelinck, de M. le Juge André, etc.

Avant la messe a eu lieu l'appel des morts des deux régiments, tandis que le Chef de Corps, le Vice-Président National et le Président de Vielsalm fleurissent le monument.

Le samedi, à la caserne Ratz, le bataillon est rangé face à une tribune où ont pris place le Général-Major Ducamps, Commandant opérationnel des Forces de l'Intérieur, le Colonel Remience, Commandant militaire de la Province, M. Guillaume, Bourgmestre de Vielsalm, le Colonel Danloy, Commandant de l'Ecole d'Infanterie, le Lieutenant-Colonel B.E.M. Godet, Chef de Corps du 1^{er} Ch.A., le Colonel Wagner, les Lieutenants-Colonels Stevelinck et Péterkenne, anciens Chefs de Corps, M. Piedboeuf, Vice-Président National, M. Poncelet, Procureur du Roi, M. le Juge André, ainsi que de nombreuses autorités militaires, civiles et religieuses.

Le Major Borboux, Commandant en second, remet le commandement au Chef de Corps. Celui-ci procède à la prestation de serment et à la reconnaissance de deux officiers et à la remise de distinctions honorifiques.

Le Chef de Corps remercie ensuite tous les participants et demande à ses hommes de se montrer dignes des anciens du 10^{ème} de ligne de 1914-18 et des Ch.A. de 1940.

Conduit par la musique des Forces de l'Intérieur, sous la direction du Lieutenant Cardon, et précédé de sa fougueuse et grognante mascotte, le bataillon défile d'une façon impeccable.

Un vin d'honneur et un lunch ont réuni ensuite tous les participants à ces deux journées.

Nos plus vifs remerciements au Lieutenant-Colonel B.E.M. Camus, au Major Borboux, au Commandant Suijen, ainsi qu'à tous les officiers et sous-officiers du bataillon pour l'accueil fraternel réservé aux anciens qui ont assisté à ces fastes très réussis.

P.R.

★

FASTES DU 20 A

Ils furent célébrés cette année, les 19 et 20 juin, à Werl (Westphalie), avec la réussite habituelle. A notre vif regret, la Fraternelle des Ch.A. n'avait pu être représentée que par un Ancien du 20 A de 1940, que son épouse avait tenu à accompagner, M. et Mme G. Robette, d'Ougrée.

Un malencontreux concours de circonstances avait retardé les contacts épistolaires entre plusieurs de nos membres liégeois et provoqué des absences imprévisibles.

La chaleur de l'accueil, la sollicitude et l'affabilité que nous réservait le Lieutenant-Colonel B.E.M. Delhassé, le nouveau Chef de Corps du 20 A, ses officiers et son cadre, nous ont profondément émus, d'autant plus que le représentant de la Fraternelle était un ancien de la 4^{ème} batterie du 20 A, si durement éprouvée le 10 mai 1940, à Veldwezelt. Qu'ils soient assurés de notre vive gratitude pour l'honneur fait à nos délégués, en leur attribuant une place à la table d'honneur pour le lunch et en les appelant au premier rang de la grande tribune pour la prise d'armes et le défilé.

Ces deux manifestations, tout comme l'avait été la cérémonie du parrainage à Namur, furent impeccables et dignes de la fière unité qu'est le 20 A. Nous ne pouvons nous défendre d'un certain sentiment de tristesse du fait qu'il a pu nous apparaître que ce parrainage n'a

Notre Pèlerinage Annuel à Gottem, Courtrai et Vinkt

La Lys... que de souvenirs pour nous, Chasseurs Ardennais... Ces lieux, pour nous « Bérêts Verts », renferment tellement de souvenirs héroïques, de souffrances, de larmes même.

C'est par un temps radieux que notre dix-huitième pèlerinage annuel a eu lieu à Gottem, à Courtrai et à Vinkt.

Comme chaque année, les Chasseurs Ardennais sont venus se recueillir sur les tombes de leurs camarades tombés en 1940 sur les bords de la Lys.

Sous la conduite du Colonel Mathen, notre Président National, une septantaine de « Bérêts Verts » de 1940, dont dix-neuf de la Section d'Houffalize, sont présents.

Des drapeaux de nos sections régionales avec délégation, à savoir Brabant, Houffalize, Huy, Molenbeek, Neufchâteau, Vielsalm et Virton, de nombreux membres des familles prirent part à ce magnifique pèlerinage qu'un beau temps favorisa.

A GOTTEM

Comme chaque année, les autorités locales, les anciens combattants 1914 et 1940, les enfants des écoles nous attendaient.

Le cortège se mit en marche vers l'église qui fut démolie en 1940 et reconstruite depuis. Au cours du service religieux, M. le Curé Gaublonmeke prononça un sermon, en français et en flamand, d'une haute élévation patriotique, dont nous garderons longtemps le sou-

venir. D'une voix forte, il prêcha l'union de tous les Belges sous l'égide de nos Souverains.

« Monsieur le Bourgmestre, chers Habitants, chers Anciens, »

» En réponse aux menées et aux affirmations qui s'efforcent depuis tout un temps de détruire notre Patrie commune, nous voici pieusement, et en véritables frères, réunis au pied des tombes de ceux qui nous sont restés particulièrement chers : nos frères d'armes de mai 1940 et les martyrs de Vinckt. Ils reposent côte à côte, dans la paix de Dieu, car ils ont accepté de mourir pour une juste cause.

» Y a-t-il un amour plus grand que celui d'hommes qui sacrifièrent leur vie par amour pour la Patrie ou dans leur désir de sauver ceux qu'ils aimaient ? Les soldats au béret vert venaient parfois du pays flamand et surtout du pays wallon ; tous portaient dans le cœur les mêmes sentiments de fidélité, d'honneur et de confiance que les civils fusillés. En d'autres lieux déjà : Bodange, Chabrehez, Temploux, sur la Dendre et sur la Lys, ces soldats avaient prouvé, par leur courage et leur ténacité, qu'ils étaient dignes de leurs aînés de l'Yser... Mais les conditions matérielles des combats avaient chan-

pas jusqu'à présent du moins, concrétisé davantage ou plus visiblement les liens avec les édilités namuroises.

Le 20 A, unité de souche namuroise à ses débuts, mérite une place de choix et un tangible appui moral de la part de la population de Namur, et surtout à l'occasion de la célébration des fastes régimentaires, qui furent ceux surtout d'enfants de cette ville ou de la région... Serait-il réellement exact, le dicton populaire qui affirme : « Loin des yeux, loin du cœur » ?... Nous n'y croyons pas volontiers.

Voici, succinctement, le résumé des journées des 19 et 20 juin à Werl :

Vendredi 19 mai. — Accueil des familles par le Chef de Corps et allocution de bienvenue. — Repas familial au réfectoire. — A 21 h : Messe aux Morts du 20 A.

Samedi 20 mai. — A 11 h : Prise d'armes. — Arrivée des personnalités : le Général Baron Fallon, le Général Boussemære, les Colonels Ocker, De Vylder et Polis MM. le Bourgmestre et le Doyen de Werl, MM. les anciens Chefs de Corps : Blondiau, Dellicour et le Major Tytgath. — Allocution du Chef de Corps. — Prestation de serment d'officiers et de sous-officiers, reconnaissance d'un sous-lieutenant. — Remises de distinctions honorifiques à quatre sous-officiers. — Remise de challenges. — Défilé motorisé en ville. — A 12 h 30 : Vin d'honneur aux mess des officiers et des sous-officiers. E.M.

gé: il leur a fallu plus que du courage pour tenir ici pendant trois jours et trois nuits; il leur fallut la ténacité des Ardennais. Contre un ennemi qui depuis des années déjà, avec les armes les plus modernes, préparait la guerre, la lutte était forcément inégale: courage et héroïsme ne suffisaient plus pour vaincre... Pour ces raisons, les armées alliées occidentales se virent acculées tour à tour à déposer les armes ou à réembarquer pour l'Angleterre.

» La défaite de 1940 ne nous a pas enlevé notre ferme espoir en l'avenir de notre Patrie. Nous gardons vivant le souvenir reconfortant d'un passé de compréhension réciproque, d'un passé où le goût de l'honneur et une vraie confiance ont toujours gardé leur place, quoi que l'on dise ou qu'on écrive dans certaine presse extrémiste. Nos Morts ont fait la grandeur et la vertu de ce passé; nos pères et nous-mêmes avons souffert et lutté pour rester unis et fraternels. Cette mission nous a été remise, ainsi qu'à vous, chers enfants de ces villages: nous acceptons cette tâche, sans hésiter, avec foi et fidélité, la main dans la main, pour que reposent ici en paix, dans cette terre des Flandres, nos frères de 1940, militaires et fusillés, comme les enfants d'une seule et grande famille.

» Honneur et respect à tous ceux qui ont compris ce devoir et... qui n'oublient pas que le sacrifice sanctifie et grandit... »

Avant de quitter le lieu de repos de nos chers camarades, les drapeaux s'inclinèrent encore devant la tombe du Chasseur Ardennais Inconnu.

A COURTRAI

Après la célébration des offices religieux devant le monument, le cortège est formé. Sous le commandement du Commandant Huppert, les Bécets Verts défilent en tête des anciens combattants de 1940.

L'allure martiale et décidée des Chasseurs Ardennais fit forte impression à la tribune officielle, tout comme sur le public massé le long du parcours. Visiblement, nous avons remarqué la satisfaction de notre Président National qui se trouvait à la tribune officielle: il était fier de ses Chasseurs Ardennais qui, à cette occasion, avaient retrouvé leurs jambes de vingt ans: leurs yeux traduisaient toute leur fierté et leur fidélité à ce bel esprit Chasseur Ardennais.

La cérémonie terminée, c'est le retour à Gottem où un copieux repas nous attendait... A la table d'honneur avaient pris place autour du Président National: M. le Bourgmestre Fr. De Vreese, M. le Curé V. Gaublonmeke, le Colonel Renson et le Secrétaire Communal, M. G. Reynaert.

La plus agréable ambiance régna parmi les quatre-vingts convives.

A VINKT

Comme à Gottem, nous fûmes accueillis avec cette gentillesse habituelle et, comme à Gottem, les drapeaux tricolores flottent aux fenêtres.

Autorités, associations patriotiques, enfants des écoles, au son d'une marche entraînant exécutée par la fanfare de la localité, nous accompagnèrent au cime-

tière où reposent nos Chasseurs Ardennais tués en 1940 et les martyrs fusillés après les combats.

C'est alors la cérémonie traditionnelle et combien émouvante.

Chaque tombe de soldat et de fusillé était honorée par un enfant, petites filles vêtues de blanc, petits garçons endimanchés, chacun un drapeau tricolore à la main.

M. Georges Jacques, membre du Comité de la F.N. des Chevaliers avec glaives de 1914-1918, membres du Comité de l'Union Nationale des Croix de Guerre et auteur du livre « De Liège à l'Yser », ainsi que M^r Cleeremans, Président du Brabant des Vétérans du Roi Léopold III, ont également rendu hommage à ceux qui ont tout donné pour que vive la Belgique une et indivisible.

Après l'appel des morts par le Bourgmestre, ce dernier rappelle par un magnifique discours les événements des sanglantes journées des 25, 26 et 27 mai 1940.

Notre Président National, en français et en flamand, se fit l'interprète des anciens Chasseurs Ardennais, pour remercier et exprimer la sincère communion de pensée et de cœur qui les unit aux habitants de ce village martyr.

M^r J. Cleeremans prononça également une allocution d'une très haute élévation patriotique, et fit ressortir toute la bravoure des Chasseurs Ardennais.

Une cérémonie eut également lieu au monument des anciens combattants de 1914-1918. Après l'appel aux morts et l'hommage à ceux qui, il y a cinquante ans, donnèrent leur vie pour la Patrie, pour le même idéal que ceux de 1940, une réception eut lieu par l'Administration Communale. Au cours de cette réunion, le Commandant Huppert, ancien de Vinkt, fit un exposé très fouillé sur les combats de Vinkt, il fut évidemment très applaudi.

Le Commandant donna aux emplacements de 1940 des explications complémentaires.

Et c'est alors, après les souvenirs évoqués et les poignées de mains, l'« au revoir », non sans un pincement de cœur...

V. ROBERT.

NIEUPOORT, cité historique

Grâce à l'hydrographie exceptionnelle de l'estuaire de l'Yser, la ville de Nieupoort a été l'endroit où a pu se réaliser le miracle des inondations pendant la guerre de 1914-1918.

Vous pourrez vous en rendre compte du haut du Monument du Roi Albert. Une visite au Musée de l'Armée, rue Longue, vous documentera sur la réalisation de cet exploit capital.

En outre, vous serez enchanté par la beauté, le charme et la poésie de la coquette ville de Nieupoort.

C'est une visite qui s'impose.

CEREMONIE D'HOMMAGE

AU PRESIDENT KENNEDY

Le 21 mai, s'est déroulée à Anvers, en présence d'un nombreux public, une cérémonie d'hommage au Président Kennedy.

Le samedi 29 mai, une manifestation commémorative a eu lieu à la Fondation Général Tilkin à la mémoire de ce grand Président.

L'American Legion et l'Union Nationale des Croix de Guerre Belges ont invité les présidents d'associations d'anciens combattants à participer à cet hommage.

Outre M. David Mac Killok et le Colonel Holbrook, de l'Ambassade des Etats-Unis, on remarquait la présence de M. Pauzen, de l'American Legion, du Général Goodseel, du Colonel Chevalier Behaegen de Buuren, de M. Hœbrechts, Président National des Croix de Guerre Belges, parmi de nombreuses autres personnalités.

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais était représentée par le Colonel Mathen, Président National, et par le Secrétaire National.

LE DRAPEAU DE LA FRATERNELLE

(En hommage à Pierre Theberath, Porte-Drapeau de la Fraternelle, et à ses Collègues.)

Oui, ce drapeau aux trois couleurs est ton drapeau. C'est tout l'esprit de notre belle Fraternelle flottant dans cet étendard.

Cher membre, chéris-le, respecte-le, sois fier de lui. Ces lettres d'or, sa hure, ses citations qui flamboient au soleil font ta gloire, ta fierté, ton orgueil.

En regardant ton drapeau, tu songes: ce n'est peut-être qu'un bout d'étoffe, mais il te rappelle, à toi Chasseur Ardennais, tellement de souvenirs, tes actions de guerre, de résistance, tes souffrances dans les camps... Il te rappelle aussi ceux qui ne sont pas revenus.

Ton drapeau te fait songer à notre grande lignée de Rois dont notre Patrie a bénéficié et dont elle peut être fière. Aimes-le, ton drapeau, car il est de toutes les cérémonies, de toutes les manifestations de notre association, il te remplace toujours quand tu es empêché de te joindre à tes camarades.

Aux fêtes de la Nation, ses lettres d'or brillent fièrement au soleil; tous ont les yeux fixés sur elles: même les « grands » saluent ton drapeau quand il passe, car s'il représente ta Fraternelle, il représente aussi le Pays, la Patrie tout entière dont il est le flambeau.

Ton drapeau est flamand et wallon tout à la fois: il représente les petites maisons des Flandres, les dunes, les plages, il représente la Wallonie, ses usines et ses terrils, les rochers des Ardennes comme les plaines des Flandres... Il représente aussi le sol qui t'a vu naître, celui dans lequel reposent tes anciens frères d'armes, tes parents, tes grands-parents tous ceux qui ont forgé notre Patrie belge.

Ce drapeau représente encore les Belges d'aujourd'hui comme ceux de demain, des siècles futurs. Il est le point de soudure des deux races qui composent notre belle Belgique: celle du nord lente, patiente, tenace et

fidèle, celle du sud ardente, enthousiaste et généreuse, mais non moins fidèle.

Ton drapeau, ce « drap » de trois couleurs, représente leurs souffrances, leurs joies, leurs traditions et coutumes, leurs différends, leurs colères même.

Ces trois couleurs sont bilingues, voire trilingues, elles représentent les langues qui sont nôtres, nos patois même.

Aies-en bien soin de ton drapeau, et fais le respecter partout où tu le portes. C'est lui qui représentera ta Fraternelle et tout ce que celle-ci signifie, lorsque ton dernier sommeil entamé, ta place sera ouverte pour ton ultime demeure, car le dernier salut lorsque tu glisseras dans la terre, c'est lui, ton drapeau, qui te le rendra.

V. ROBERT.

REPONSE A UN DE LA « VOLKSUNIE » !...

Oui, je suis Belge, moi
Je m'en glorifie
Et, je suis fier, sur ma foi
Du nom de ma Patrie.
De me l'enlever, jamais
On ne sera le maître.
Je ne suis par Néerlandais
Et je ne veux pas l'être.

K. Rel.

SI L'ON VOULAIT VRAIMENT !

Si l'on voulait vraiment mettre de l'eau dans son vin, que de barrières s'effondreraient, que de méfiances évanouies, dont on rirait ensuite... Si l'on voulait vraiment mettre de l'eau dans son vin, « au propre » maintenant (ne dirait-on pas que je joue au maître d'école à vous parler ainsi: « au propre », « au figuré » ?), il y aurait plus de vin à partager. Et qui serait moins bon? Non, meilleur, je vous le dis!

Si l'on voulait vraiment regarder le voisin, son voisin, son prochain, avec son cœur, lui tendre la main, lui sourire et lui parler par dessus la haie, lui souhaiter la bonne année, le féliciter et pour la naissance de ses enfants et pour leur communion, l'aider à rentrer toute la terre déversée là en vrac pour son jardin. Si l'on voulait vraiment avec les autres partager son pain, non pas les restes, les rebuts, mais son pain, son essentiel. Si l'on voulait vraiment, chacun un petit peu, cela ferait, je vous l'assure, un monde meilleur, cela ferait, je vous le dis, grande joie sur la terre... et dans les cieux.

Et qu'il en soit ainsi!

Guy DOTREMONT.

CHASSEURS ARDENNAIS!

TOUS A ARLON, LE 20 SEPTEMBRE, POUR COMMEMORER

LE TRENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DES 1^{er}, 2^e ET 3^e CHASSEURS ARDENNAIS ET DU 20 A.

La Vie de la Fraternelle

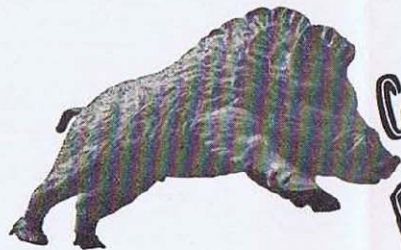
SOUTIEN DU BULLETIN

Nous avons attendu jusqu'à la dernière minute : mais comme sœur Anne, nous n'avons rien vu venir.

★

DES NOUVELLES DES NOTRES

— M. Henri Allard, Président de la Section du Brabant, ainsi que M. Léon Grisart, Vice-Président, vien-



COUPS DE BOUTOIR

UNE COUTEUSE PLAISANTERIE

Cette année, en Belgique, on va commencer à distribuer des permis de conduire. Mais alors que dans les autres pays l'obtention de ce permis fait l'objet d'un examen sérieux que fait passer un agent de l'Etat, chez nous il sera attribué d'office à toute personne comptant 21 ans accomplis qui en fera la demande, à la simple condition qu'elle remplisse une déclaration certifiant qu'elle se trouve physiquement et moralement en état de conduire un véhicule motorisé. La délivrance sera faite par les administrations communales. Encore des dépenses, des paperasses, du temps perdu pour délivrer un permis qui ne signifiera absolument rien.

CONFORT MODERNE...

En Belgique, 50 p.c. des logements ne sont pas raccordés aux égouts, 70 p.c. n'ont pas de salle de bain, 90 p.c. pas de chauffage central, 60 p.c. n'ont pas de W.C. avec chasse. Il y a encore chez nous 1 million de taudis. Depuis 1956, la Société Nationale du Logement n'a plus procédé à l'adjudication que de 7.300 logements en moyenne par an alors qu'avant 1955 la moyenne s'élevait à 11.000, mais on dépense des milliards pour élever des palaces administratifs à Bruxelles.

Enfin, tout le monde a certainement eu l'occasion de constater que beaucoup de logements dits « sociaux » destinés à des ménages ne disposant que de revenus modestes sont occupés par des personnes aisées, même très aisées.

UN COMBLE

A Bruxelles, on vient d'engager des facteurs des pos-

sent de perdre leur mère. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sentiments de condoléance émue.

— Le Commandant et Mme Hubert Weyers-Wouters nous ont fait part du mariage de leur fils Michel avec Mlle Viviane Goffin.

— Le Commandant et Mme Jean Goffart nous ont annoncé les fiançailles de leur fils Fernand avec Mlle Viviane Godenir.

Nous leur adressons nos félicitations et faisons des vœux pour leur bonheur.

tes. Comme le nombre des candidats bilingues était insuffisants, on a complété le contingent par des candidats unilingues flamands, alors que plus de 75 p.c. des habitants de la capitale sont francophones. On se f... de nous.

EN ANGLETERRE

Les travaillistes se sont opposés à ce que leur pays vende des navires de guerre aux « fascistes » espagnols sous prétexte qu'ils pourraient s'en servir pour attaquer « certaines bases ». Aurait-ils eu le cynisme de faire allusion à Gibraltar, terre espagnole que les Anglais occupent depuis 1704 ?

DEGRELLE

Il raconte volontiers que, revenant de Tcherkassy, il passa par Berchtesgaden pour aller saluer son Führer et qu'Hitler, après l'avoir décoré de la Croix des braves nazis, lui dit : « Léon, j'aurais aimé avoir un fils tel que toi », puis il l'embrassa. Le garçon en est encore ébloui...

C'est ce qui explique qu'il soit resté si prétentieux et qu'il aille aujourd'hui jusqu'à donner des conseils à nos grands hommes : « Tournez-vous vers les Russes qui sont un peuple admirable, physiquement solide et moralement sain dont la contribution à l'Europe serait précieuse ».

Cette spectaculaire volte-face du héros de Tcherkassy n'aurait pas eu l'heur de plaire au Caudillo qui aurait invité son protégé à aller promener son bel uniforme blanc sous d'autres cieux. Degrelle hésita un moment entre la Belgique et l'U.R.S.S., mais il se souvint à temps que Nikita embrassait sur la bouche et opta pour son ancien pays où c'est d'ailleurs le moment rêvé pour

faire sa réapparition : il y aura bientôt les élections ! Il se souvient qu'en 1936, suite au profond mécontentement qui régnait dans toutes les classes de la société, son parti enleva 21 sièges. Actuellement, pense-t-il, j'arriverai facilement à 50 ! Laissez-moi rentrer, supplie-t-il, il me suffira de huit meetings au Palais des Sports pour préparer mon élection ! Enfin, celui qui fut le beau Léon se dit que s'il veut encore avoir du succès auprès des électrices, il doit rentrer avant que ses charmes ne soient tout à fait périmés, car les ans, le soleil, le Xérés, etc., sont dévastateurs...

Mais voilà, comme lettres d'introduction il ne peut produire que le diplôme de sa Croix de Fer et le jugement qui le condamne à mort !

INFLATION

« Les gouvernements dépensent trop », a déclaré M. Marjolin, Vice-Président de la Commission Economique Européenne. « Prenez garde, il y a danger d'inflation, il faut réduire les dépenses et surtout les emprunts à l'étranger ». De quoi se mêle-t-il donc celui-là, se sont dits nos grands hommes, il faudra nous entendre avec nos amis des pays voisins pour mettre des bâtons dans les roues à cet empêcheur de danser en rond.

BRUIT ET FUMÉE

On s'est enfin décidé à prendre des mesures contre ceux qui nous écorchent les oreilles et empoisonnent l'air que nous nous respirons. Pour que ce ne soit pas encore un coup d'épée dans l'eau comme la plupart des mesures « énergiques » que l'on prend chez nous, il faut que la répression soit immédiate et que l'on n'aille pas encore encombrer les tribunaux avec des vétilles : les agents et gendarmes devraient être pourvus d'un carnet à souches et faire payer 100 F à la première infraction, 200 à la deuxième, 400 à la troisième et ainsi de suite. A chaque infraction, un petit cachet indélébile sur la carte d'identité... Mais à ce sujet, ne pourrait-on pas demander aux pompiers, ambulanciers et voitures de police de faire un peu moins de bruit ?

LES DROITS DE L'HOMME

L'adhésion de la Belgique à la clause autorisant le recours individuel devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme expirait le 30 juin. A cette date, elle n'avait pas été renouvelée. Notre ineffable Thuur des Fourons jubilait : il se figurait que cela passerait inaperçu. Malheureusement pour lui, il y en avait qui veillaient et qui attirèrent l'attention sur cette manigance de nos ministricules. La réaction fut des plus violentes. Sur interpellation d'un député, l'adjoint de notre Polaris déclara que le temps avait manqué pour s'occuper de cette question mais que le Conseil des Ministres en serait saisi d'urgence et la convention fut renouvelée avec quelques jours de retard.

Nos grands hommes ont toujours le talent de trouver les justifications les plus sottes que l'on puisse imaginer. N'eût-on pas mieux fait de déclarer tout bêtement qu'on l'avait oublié ? Pas le temps ! Mais ils avaient pu discuter les statuts des objecteurs de conscience et la ques-

tion des dommages de guerre aux inciviques !

MINORISATION

Divers journaux ont déjà tenté d'expliquer aux Wallons et francophones qu'il n'y avait aucun motif de parler de minorisation attendu que la situation actuelle n'est pas nouvelle : les Flamands, disent-ils, n'ont-ils pas toujours été plus nombreux que les Wallons ?

C'est exact, mais il faut toutefois reconnaître qu'ils l'étaient de moins en moins, à tel point qu'ils ont fait supprimer le recensement, et que pour les rassurer complètement leur ami, le Ministre de l'Intérieur, a inventé la frontière Gilson : ils peuvent ainsi prétendre que tout ce qui se trouve au-delà de cette frontière est flamand. Mais ce qui est grave et nouveau, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est l'impérialisme agressif d'une collection de racistes flaminguants exaltés, fanatiques, déchaînés qui, pour assurer leur domination, n'hésitent pas à utiliser de la façon la plus scandaleuse, la plus inhumaine, les honteuses lois de Tuir des Fourons.

A L'O.N.U.

Les Casques Bleus se sont installés dans nos bases de Kamina, Kitona et Banane qu'ils ont occupées pendant quatre ans. Vous n'avez certes aucune idée de ce qu'ils vont nous payer comme loyer pour ces bases et champs d'aviation qui nous ont coûté des milliards ? Et bien, tenez-vous bien ! M. U Tant nous réclame 800 millions pour frais de gardiennage et d'entretien. On ne lui a pas demandé s'il ne devenait pas fou, s'il nous prenait pour des citrons que l'on peut presser à sa guise, non on s'est contenté de lui dire qu'il nous semblait que c'était un peu cher, et, bon prince, il a bien voulu réduire ses exigences à 500 millions.

A noter que tout ce qui existait comme installations électriques, sanitaires et de cuisine ainsi que l'équipement des champs d'aviation a été enlevé ou détruit, que les parquets et les murs sont dans un état lamentable. Dame, vous vous rendez compte de ce que doit être l'occupation de locaux modernes par des Ethiopiens ou des Guinéens qui n'avaient jamais vécu que dans des huttes ! Par contre, on a fait à l'O.N.U. un prix d'ami pour les stocks énormes qui étaient entreposés dans les bases et qui ont été enlevés : 255 millions, c'est-à-dire que comme loyer de nos bases et paiement de nos stocks nous allons payer 500 — 255 = 245 millions.

LES « BEATLES »

Les séances d'hystérie collective qui se produisent lorsque ces quatre génies de l'exploitation de la bête humaine se présentent en public en Angleterre ou à l'étranger sont à peine croyables. Ils viennent de créer un film qu'ils interprètent eux-mêmes, et lors de la première ce fut une cohue folle. La Cour, qui leur avait déjà donné sa consécration, y était représentée. Tant pami ceux qui étaient parvenus à pénétrer dans la salle que parmi ceux qui s'écrasaient dehors, on a dû donner des soins à plus de 900 personnes ! On avait déjà assisté à de pareilles scènes chez les placides Hollandais, et aussi lors de leur arrivée en Australie. Il est vrai que la

dans la suite, ils ont un jour reçu des tomates. On vient d'annoncer qu'ils auraient l'intention de se constituer en société anonyme au capital de 140 millions! Les Beatles vont être cotés en bourse!... Où allons-nous?

CHEZ NOUS

Il fait triste, il fait morne, notre pays est vidé de sa sève: tous nos grands hommes sont partis. Ils bénéficient enfin d'un petit congé payé (à traitement plein) de 120 jours après des mois de dur labeur...

A KNOKKE

La ville de Knokke, soucieuse du confort de ses estivants et du bel aspect de sa digue, avait fait repeindre les nombreux bancs qui s'y trouvent. Pour éviter que certains promeneurs n'emportent sur leur vêtements la belle peinture d'un blanc immaculé, on avait poussé le luxe jusqu'à garnir chaque banc de deux écriteaux. Sur l'un, on pouvait lire: «geverfd», et sur l'autre: «geverfd». La majorité des estivants et des habitants est composée de francophones, mais cela n'a aucune importance pour le raciste de l'Administration Communale qui a les travaux publics dans ses attributions.

ECOLES

Inaugurant dernièrement une école à Tournai, le Ministre Jeanne s'est vanté de procéder chaque semaine à semblable formalité quelque part en Belgique. Vous comprenez, il y a 28 milliards à dépenser et il faut se dépêcher pour que tout soit liquidé avant la fin de l'année, sinon on serait capable de diminuer son budget pour 1965. Et on bâtit partout, aussi bien où il manque des écoles que là où il y en a assez, et même où il y en a déjà trop. Cela permettra de caser beaucoup de camarades, et puis cela fait marcher les imprimeries, les librairies, les fabriques de matériel didactique, et surtout n'oublions pas que quand la construction va, tout va!

CHASSEURS ARDENNAIS!

Tous à Arlon, le 20 septembre

DES MILLIONS POUR LES INCIVILS

Devant la vague d'indignation qui a soulevé le pays quand on a appris qu'il était question de consacrer des centaines de millions au «dédommagement» des inciviles, on a essayé de nous calmer en nous mentant. On a prétendu que ces indemnités n'étaient destinées qu'à ceux qui avaient uniquement figuré sur les listes des auditeurs militaires mais sans avoir subi de condamnation. Or, il n'en est rien: l'article 425 de la loi prévoit qu'en bénéficieront tous ceux qui ont été condamnés à des peines ne dépassant pas cinq ans de privation de liberté. Mieux encore, un groupe de députés se préparerait à déposer un amendement étendant cette faveur à tous ceux qui auraient été condamnés à des peines pouvant aller au-delà de vingt ans mais qui auraient été adoucies par des mesures de grâce et ainsi finalement ramenées à cinq ans. C'est du propre, on trouve plus facilement de l'argent chez nous pour ces individus que pour ceux qui ont fait leur devoir!

LA VIE CHERE

Dans tous les domaines les prix montent avec une régularité et un entrain effrayants. Notre portefeuille nous l'indique d'une manière certaine, indiscutable, sans que nous ayons besoin pour cela de nous en référer aux indications d'un index douteux. Et le gouvernement, dans le domaine de la hausse, donne l'exemple. Sans en avoir l'air, on vient d'augmenter sérieusement les tarifs postaux: pratiquement, le port d'une lettre ordinaire est doublé, puisque l'on doit affranchir à 6 F les lettres pesant plus de 20 grammes, ce qui est le cas de la plupart d'entre elles. Au chemin de fer, on a augmenté les tarifs des voyageurs et des marchandises, de même que les abonnements, sans oublier les tickets de quai qui sont passés de 2 à 5 F, soit une augmentation de 150 p.c. Enfin, le prix de l'abonnement pour le téléphone qui avait déjà été porté de 80 à 100 F il n'y a pas tellement longtemps, passera à 120 F, soit une augmentation de 50 p.c. en quelques années. Où va-t-on s'arrêter?

Cent-cinq.